

LICENCE

STAPS : ENTRAÎNEMENT SPORTIF



DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Licence (Bac+3)

durée

3 années

lieu-x de formation

Caen

crédit ECTS

180

CONTACT

Université de Caen Normandie
UFR STAPS · Sciences &
techniques des activités
physiques & sportives
Boulevard Maréchal Juin · CS
14032 · 14032 Caen Cedex 5
Licence 2 : 02 31 56 72 55
Licence 3 : 02 31 56 72 56
ufrstaps.unicaen.fr

La 1ère année de licence est commune à tous les étudiants. La spécialisation se fait progressivement à partir de la 2e année.

Les compétences communes à la formation :

- maîtrise d'un socle pluridisciplinaire de connaissances et de compétences scientifiques, technologiques et techniques dans le domaine des activités physiques et/ou sportives (APS)
- capacité d'autonomie dans une démarche de diagnostic, de mise en œuvre et d'évaluation de projets dans un secteur professionnel lié aux APS
- acquisition d'une culture de ces APS, d'une culture générale et de compétences transversales correspondant à ce niveau de qualification
- reconnaissance d'une progression dans l'élaboration de son projet professionnel
- expérience préprofessionnelle

Cette formation fait partie des Licences accès santé (L.AS) de l'université de Caen Normandie permettant de postuler aux études de santé (Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie). C'est pourquoi, elle comprend un module de bases en Santé correspondant à 20 % des enseignements de la licence. L'accès aux études de santé étant sélectif, il vous faudra obtenir de très bons résultats dans votre licence pour être admis en 2e année d'une filière santé. Chaque étudiant dispose de 2 tentatives pour accéder aux études de santé durant les trois années de Licence. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès :

- [Le site de l'UFR Santé](#)
- [La FAQ sur les modalités d'accès](#)

MÉTIERS VISÉS

Cette mention est essentielle aux étudiants qui souhaitent réussir dans l'animation, l'entraînement de différents publics et les concours de la fonction publique (ETAPS, CETAPS, par exemple).

En matière d'entraînement, cette spécialité forme des entraîneurs techniciens du sport capables de réaliser, de mettre place et d'assurer le suivi d'entraînements. L'obtention de ce diplôme confère à l'étudiant le droit d'exercer en autonomie en tant qu'entraîneur ou préparateur physique sous l'autorité du responsable de la structure.

Les perspectives professionnelles sont le plus souvent liées aux : ministère de la santé et des sports, milieu associatif et fédéral, collectivités territoriales, secteur privé, ministères publics (éducation nationale, défense, intérieur et justice).

COMPÉTENCES ACQUISES

Le curriculum répond aux objectifs et compétences décrits dans la fiche RNCP Licence Entraînement sportif (Fiche 4399) :

- Diagnostic et conception : Il maîtrise les outils de l'évaluation et de l'analyse des différents facteurs de la performance

- Intervention directe : Il peut gérer un groupe en situation d'entraînement et de compétition
- Communication et protection : Il maîtrise les outils techniques de la communication en relation avec l'environnement de la structure et du sportif

POURSUITE D'ÉTUDES

Les titulaires de cette licence possèdent les connaissances scientifiques nécessaires pour intégrer une formation en Master recherche et/ou professionnel.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

La licence s'organise autour d'enseignements scientifiques et méthodologiques garantissant une formation pluridisciplinaire, des cours théoriques et pratiques de plusieurs disciplines sportives, d'enseignement en langue et d'un accompagnement pour la

construction de votre parcours universitaire.

À partir du semestre 3 jusqu'au semestre 6, les étudiants doivent choisir une mention au cours de laquelle la spécialisation des enseignements sera progressive.

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Baccalauréat

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès au cursus Licence est ouvert de plein droit aux personnes titulaires Bac ou d'un diplôme équivalent.

Pour les autres candidats, l'accès est conditionné par une validation des études ou des acquis professionnels par la commission compétente.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

[Candidater à l'université de Caen Normandie.](#)

